

BTS Etude et réalisation d'aménagement

Durée : 2 ans

BTS - Etude et réalisation d'aménagement - niveau 5

Description:

Le BTS ERA (Études et Réalisation d'Agencements) est un diplôme Bac+2 qui forme des techniciens spécialisés dans la conception, l'aménagement et la réalisation d'espaces intérieurs. Ils interviennent dans des projets de second œuvre pour des réalisations sur mesure dans les domaines commerciaux, professionnels, résidentiels ou spécifiques.

PROGRAMME

Module 1: Répondre à une affaire

- Analyser le dossier architectural et le cahier des charges du projet.
- Participer à la définition du projet et à sa finalisation architecturale.
- Analyser le contexte réglementaire, normatif, environnemental et économique du projet pour en vérifier sa faisabilité.
- Participer à la rédaction d'une proposition commerciale.

Module 2: Concevoir le projet d'agencement

- Établir un dossier de la typologie du site et de son environnement. Effectuer un relevé d'état des lieux, un diagnostic de l'existant et de ses contraintes.
- Intégrer le projet d'agencement à la configuration du site.
- Inventorier et vérifier la faisabilité réglementaire et normative du projet architectural et proposer les adaptations nécessaires.
- Établir un dossier d'exécution des ouvrages, proposer et faire valider le dossier par les organismes de tutelle (maître d'œuvre, bureaux d'études spécialisés, bureaux de contrôle...).
- Établir les planifications.

Module 3: Préparer les données pour les fabrications et les mises en œuvre sur chantier

Préparer les informations nécessaires aux fabrications et/ou aux mises en œuvre sur chantier.

Consulter les sous-traitants, les fournisseurs et analyser les offres.

Émettre et suivre les commandes fournisseurs

Module 4: Concevoir le projet d'agencement

- Identifier les points de contrôles dans les différentes phases du projet.
- Identifier les références normatives.
- Définir et mettre en œuvre les protocoles de contrôle.
- Réaliser les actions correctives et assurer le suivi des modifications.
- Réaliser les modifications de planning et intégrer les modifications.

Module 5: Préparer et conduire le chantier

- Identifier et diffuser les informations nécessaires au déroulement du chantier.
- Définir les ressources humaines à mobiliser et les besoins en moyens matériels.
- S'assurer de la mise en œuvre et du respect des mesures de prévention des risques et assurer la mise en œuvre du plan particulier pour la sécurité et la protection de la santé (PPSPS).
- Réceptionner les supports et travaux exécutés précédemment par des entreprises
- Assurer l'implantation des ouvrages.
- Organiser et diriger le travail des équipes.
- Suivre le chantier (planification dynamique, contrôle de conformité des livraisons, gestion des déchets, réunion de chantier, suivi administratif...).

Module 6: Clôturer une affaire

Participer à la réception des ouvrages.

Planifier, organiser et contrôler la bonne exécution des levées de réserves.

Réaliser le dossier des ouvrages exécutés (DOE), le dossier d'intervention ultérieure sur ouvrage (DIUO) et actualiser les données de l'entreprise.

Assurer les diagnostics et l'organisation des opérations du service après-vente (SAV) après l'exécution du chantier.

Participer à la conclusion administrative et financière du projet.

Objectif :

- Répondre à une affaire
- Concevoir le projet d'agencement
- Préparer les données pour les fabrications et les mises en œuvre sur chantier
- Contrôler la mise en œuvre du projet

PREREQUIS

Baccalauréat professionnel Etude et Réalisation d'Agencement

Baccalauréat professionnel Technicien Menuisier Agenceur,

Baccalauréat STI2D- toutes options

Baccalauréat général

MODALITE PEDAGOGIQUE

Méthode démonstrative: apprentissage par démonstration

Méthode active: apprentissage par manipulation

MODALITE D'EVALUATION

Pendant la formation : Quizz, évaluation en cours de formation

À la fin de la formation : Examen final

DEBOUCHE

Professionnel : Technicien bureau d'études ; Chargé d'affaires en agencement ; Dessinateur-projeteur en architecture intérieure ; Assistant chef de projet.

Étude : Licences professionnelles (design, architecture intérieure, innovation industrielle, etc.) ; Écoles spécialisées en design ou architecture d'intérieur ; Formation complémentaire en gestion de projets ou en maîtrise d'œuvre.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap : Julina DESSALINES au 01 42 80 38 39 ou j.dessalines@ibssc.com

